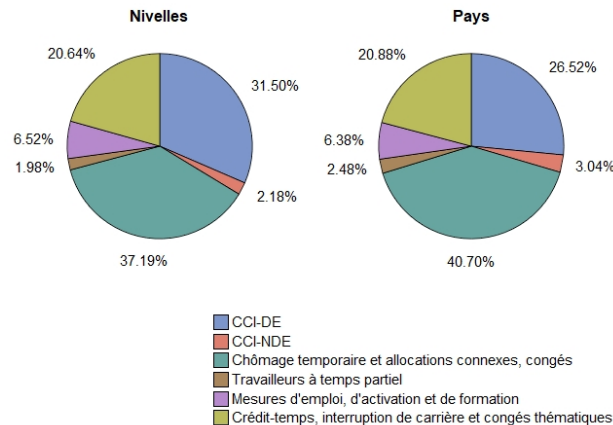


Entité: Nivelles



Directeur: Eric PAUWELS
 Nombre d'agents: 85
 Nombre en équivalents à temps plein: 76

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	259.038	3,5
Assurés contre le chômage (2)	122.858	3,3
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	110.782	3,3
Taux du chômage (4)	9,3	

Vision globale 2020	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	97.052	3,2
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	1.150	4,0
Dossiers litiges achevés	3.066	3,7
Contrôles achevés	1.228	2,9
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	1.123	2,4
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	158	8,4
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	180,5	3,2
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2020	324,7	3,3
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	10,2	2,5
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	2,6	3,4

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI-NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	10.305	3,7	
		Après études	1.009	3,4	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	785	3,9	
		Chômage avec complément d'entreprise	385	3,6	
		Allocation de sauvegarde	9	1,6	
		Hommes	6.092	3,2	
		Femmes	6.401	4,3	
		Chefs de ménage	2.619	2,8	
		Isolés	2.727	3,0	
		Cohabitants	7.148	4,6	
		Total	12.493	3,7	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	93	3,2
			Chômage avec complément d'entreprise	651	2,0
Chômeurs âgés	108		3,2		
CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	13		2,3		
Total	865		2,2		
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	14.537	2,8		
	Parents d'accueil	64	5,8		
	Période non rémunérée dans l'enseignement	106	3,6		
	Vacances jeunes	37	1,7		
	Vacances senior	3	1,8		
	Congés: soins d'accueil	3	2,8		
	Total	775	2,5		
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	10	2,5		
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	775	2,5		
	Total	785	2,5		
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	7	3,1	
		Activa - réglementation régionale	1.379	4,7	
		Programmes de transition	43	3,1	
		SINE	93	1,1	
	Mesures pour travailleurs		84	1,3	
		Mesures de formation	594	2,4	
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Formation professionnelle	351	3,9	
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	0	0,2	
		Autres	35	1,7	
	Dispenses d'IDE particulières	Activités ALE ou APS	61	4,3	
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques		1.638	3,5		
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	54	5,5	
		Sans allocations	1.692	3,5	
		Total	2.700	2,8	
	Crédit-temps	Avec allocations	300	3,5	
		Sans allocations	3.000	2,9	
		Total	3.286	3,0	
	Congés thématiques	Avec allocations	208	3,7	
		Sans allocations	136	0,7	
		Assistance médicale	136	0,7	

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Congé parental	3.354	3,5
		Congé pour soins palliatifs	4	1,4
		Total	3.494	3,0
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		669	0,8
		Autres attestations	3.491	3,0
		Total	4.160	2,1

(1) Population au 1er janvier 2020 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2019. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2019; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2020 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2019 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).